

**Pascal Blanchard**  
*GDR 2322, Marseille, CNRS*  
*Groupe de recherche Achac*

**Isabelle Veyrat-Masson**  
*Laboratoire Communication et Politique, CNRS*

## INTRODUCTION

« L'historien est dans la cité ». D'où une certaine difficulté pour lui d'avoir une compréhension fine des « communautés imaginées » par les autres peuples, ces structures mentales sourdes qui fondent les identités. Les peuples ont longtemps été dits « sans histoire » parce que la transmission y était verbale, personne à personne, famille à famille, village à village. L'écriture, première technique de communication, marque pour nous l'avènement des temps historiques. L'histoire dérive donc de la communication. L'histoire naît aussi contre la mémoire. En effet, c'est en gravant, en écrivant sur la matière, en enregistrant, en filmant, en numérisant, que la communication technique, les médias ont libéré la mémoire, les mémoires humaines, mais ont aussi dévalorisé celles-ci. On le sait, Socrate avait compris la menace... L'histoire, l'« enquête » qui se veut témoin et révélateur des choses advenues, l'histoire qui cherche à faire revivre les événements tels qu'ils ont eu lieu peut rompre, dès lors, avec la mémoire, celle des Anciens et du récit premier. Le temps se modifie avec la modification du récit.

« L'histoire est trop sérieuse pour être laissée aux historiens » aurait dit Pierre Vidal-Naquet. De même qu'il faut tout un village pour élever un enfant, il faut plus que des historiens pour retrouver le passé, le décrire, le faire comprendre, le faire sentir, le faire durer. La création artistique ou médiatique s'est souvent présentée comme un autre relais de la mémoire : *la tapisserie de Bayeux, Guernica*, mais aussi *Nuit et Brouillard, Shoah* ou *Les Damnés* sont à la fois des œuvres d'art et des moyens de communication, de transmission, des objets qui arrêtent le temps. Ils ont marqué les étapes de nos prises de conscience collectives et ont été aussi des points de départ de recherches historiques.

Un formidable renouveau de l'histoire est venu de la compréhension qu'« *un événement historique est [ajoutons à la formule de Michel de Certeau : aussi] ce qu'il devient* ». Pour Paul Ricœur, histoire et mémoire sont interdépendants : « La mémoire est d'abord matrice de l'histoire en tant qu'écriture et en second lieu, elle est à la base de la réappropriation du passé historique en

tant que mémoire instruite par l'histoire transmise et lue<sup>1</sup>. »

La revue *Hermès*, revue scientifique du CNRS a pour but à la fois d'accroître la connaissance mais aussi, d'abord, de faire comprendre. L'historien ou le sociologue accumule des données, des faits et des conclusions. Son objectif est cependant d'analyser le monde qui l'entoure, c'est ce qui le différencie de l'érudit qui collectionne. Pour comprendre, il lui faut à la fois de la présence et de la distance. *Présence* pour pouvoir tenter de « se mettre à la place », pour reconstituer avec une certaine probabilité, et *distance* pour distinguer l'originalité, l'étrangeté, la différence. Travailler ici sur des « guerres de mémoires » dans le monde nous a permis de mettre à distance (géographique) le (les) terrain(s) avec une problématique que nous connaissons autour des questions touchant à leur communication. Les véhicules de communication au sens large, médias, monuments, musées, chansons, films, noms de rues, lois, sont ici envisagés comme un « arsenal » à la disposition des « guerriers » de la mémoire.

L'intérêt de lier cette question des mémoires à leur médiatisation consiste, non seulement à mettre en évidence l'importance de l'enjeu communicationnel mais également de montrer en quoi les supports, les véhicules de la mémoire pouvaient interagir sur l'évolution même des conflits mémoriels et ce dans une dimension « mondialisée ». Nous ne rappellerons pas ici l'importance politique de l'histoire-mémoire, depuis que les États-nations existent ; nous savons à quel point la lutte pour l'écriture du passé a toujours été un enjeu majeur pour le contrôle du futur. Pourtant, depuis *Comment on enseigne l'histoire aux enfants* (1981), livre pionnier de Marc Ferro, co-auteur de ce numéro d'*Hermès*, aucune synthèse (est-elle possible ?) française sur les différentes manières de transmettre le passé selon les pays n'a été écrite. Nous avons nous-mêmes, en revanche, longuement traité ces questions pour ce qui concerne la

France : l'une en ce qui concerne les médias (Veyrat-Masson, 2000), l'autre la colonisation française (Blanchard, Bancel et Gervereau, 1993 ; Blanchard, Bancel et Lemaire, 2008).

Mémoire ? Histoire ? Représentations ? Usages du passé ? Transmission ? Bien sûr, comme dans tout essai « académique », nous devrions ici proposer de longs développements sur les distinctions entre ces mots qui traitent des écritures et réécritures du passé des hommes. Et commencer par préciser que pour nous, en préalable, « l'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas », ce que déclarait l'association « Liberté pour l'histoire »<sup>2</sup>. Mais, outre que plusieurs auteurs de cette revue participent à ces distinctions, nous pensons qu'en l'occurrence toute définition trop précise réduirait l'intérêt de notre thème. Toute définition serait en effet faussement précise ou trop compliquée, créant alors des frontières hasardeuses. Les questions politiques les brouillent avec constance. Nous avons, en outre, dans l'introduction d'un livre sur les « guerres de mémoires » en France<sup>3</sup>, ouvrage collectif publié en parallèle de ce numéro 52 d'*Hermès*, montré que mémoire et histoire étaient indissociables dans le présent : l'historien travaille sous l'influence de la mémoire et les mémoires se nourrissent du travail de l'historien.

Ici, un élément important entre en jeu : chaque pays, chaque culture, chaque événement produit ses propres rythmes mémoriels, ses définitions de ce qui est mémoire, de ce qui est histoire ou représentations. Il est clair, pour nous, que « la compétition entre la mémoire et l'histoire, entre la fidélité de l'une et la vérité de l'autre, ne peut être tranchée au plan épistémologique » (Ricœur, 2000). Nous avons donc choisi d'accorder la liberté à chaque auteur de définir son propre mode d'appréhension des « guerres de mémoires ». Ainsi Ouzi Elyada, historien israélien vit et travaille dans un pays où mémoire, histoire, usages politiques du passé, représentations sont indissociables ; aussi, la tâche de

l'historien qui consiste à introduire des distinctions entre le *vrai* et le *faux*, le mythe et l'histoire y est quasi « mission impossible ». Il travaille sur une matière – présent et passé – imprégnée de mythes qui fondent son pays, qui en sont le liant et le lien. Il est presque « condamné » à faire de la mémoire sa source première. Au contraire, les Américains ont-ils le sentiment d'un travail de mémoire lorsqu'ils voient au cinéma et à la télévision les innombrables films sur les guerres contre les « Asiatiques » (Coréens, Chinois, Vietnamiens...) ? C'est pourtant bien le cas, comme nous le montre Marjolaine Boutet dans le présent dossier.

Les recherches sur la mémoire que l'on fait en général partent des travaux de Maurice Halbwachs et de Gérard Namer mais qui démarrent véritablement comme objet historique à partir du livre de Philippe Joutard et de la somme que dirigea Pierre Nora sur les lieux de mémoire<sup>4</sup> ont, seulement depuis les années 1990, pris un virage conflictuel. C'est depuis quinze ans à peu près que la question de la mémoire est devenue en France un enjeu de luttes et que se sont déclarées ouvertes les « guerres de mémoires » (Traverso, 2005). Retrouvons-t-on la même périodicité ailleurs ? Avant, les batailles de mémoire alignaient face à face leurs bataillons : les immigrés de Coblence, contre la prise de la Bastille ; le mur des fédérés contre le mur de l'argent. Aujourd'hui, les mémoires se battent pour avoir leur place dans l'espace public (ou politique), c'est-à-dire, souvent, l'espace médiatique.

En France, les « guerres de mémoires » sont réapparues en force dans l'espace public autour de deux notions très fortes : la concurrence des victimes et la « repentance ». Le contexte politique de crise (chômage, menaces sur l'État providence) et d'inquiétude face à une immigration issue des anciens territoires coloniaux – avec leurs enfants qui n'acceptent plus de vivre discrètement à l'ombre de leurs banlieues – a rendu explosives ces questions de mémoire. Ailleurs, les

questions de mémoire surgissent à partir d'événements tout à fait différents pour chaque pays. Des changements politiques (comme en Espagne ou en Pologne), des processus en marche (comme au Chili ou au Rwanda), des affects internes à telle ou telle société (comme au Japon ou en Israël) ou des pressions transnationales (comme en Inde ou aux États-Unis).

En revanche, on retrouve un phénomène international, transversal particulièrement saillant de l'après-guerre (au moins en Europe, aux États-Unis et au Proche-Orient). La mémoire de la Shoah a, dans ce processus, « occupé une place trop présente qui a fini par laisser peu de place aux autres mémoires blessées »<sup>5</sup> et en même temps est devenue la mémoire mondialisée et partagée par excellence. Mais, depuis une vingtaine d'années, avec la fin des guerres de décolonisation et celle des principales dictatures nées de l'entre-deux-guerres, d'autres mémoires meurtries ont réclamé le droit à la parole (à l'image de l'esclavage ou des minorités nationales), d'autres nations ont cherché à se reconstruire en faisant table rase d'un passé honni (l'ex-Europe de l'Est est à ce niveau un exemple probant).

Dorénavant, les « guerres de mémoires » tendent à s'internationaliser, les demandes des opinions publiques sont « similaires » et ces demandes se fixent autour de thèmes majeurs qui ont un écho d'un pays à l'autre. Le processus de mondialisation de la mémoire trouve son origine au croisement de la mémoire de la Shoah et de son accaparement par les États-Unis, avec la création d'un musée fédéral de l'Holocauste (en 1995). Pour Peter Novick<sup>6</sup>, cela évite aux Américains de montrer que le mal est aussi « ici », alors que la mémoire de l'Holocauste ne peut porter à conséquence car elle est trop « déconnectée » des fractures profondes de la société américaine. Les guerres se mondialisent et prennent des formes de représentations collectives de plus en plus semblables. Esclavage, nazisme, colonisation, fin des dictatures... s'inscrivent dans un « mouvement

planétaire » et dans des attentes mémorielles semblables dans l'opinion en quête d'une réconciliation générale<sup>7</sup>. Les politiques publiques sont de plus en plus sensibles en Europe, en Asie ou en Amérique à cette mondialisation de la mémoire : « D'un bout à l'autre de la planète, les États sont aujourd'hui confrontés à des visions concurrentes et alternatives du passé qui mettent en cause la domination traditionnelle de l'histoire nationale<sup>8</sup>. »

Le besoin de se « refaire une histoire » comme on se « refait une virginité » marque la renaissance de certaines *vieilles nations* et accompagne les mutations des nouveaux ensembles nationaux. Ne veulent pas être oubliés, pour autant, les survivants des génocides, des plus anciens comme les premiers habitants de pays conquis par les Occidentaux (Aborigènes d'Australie) aux plus récents comme les Tutsis du Rwanda. Ces peuples « sans histoire écrite » cherchent à comprendre au présent un passé dont ils revivent à intervalles réguliers la violence extrême.

Pour organiser notre approche, nous avons divisé ce numéro d'*Hermès* en trois grandes parties qui chacune évoque des événements ou phénomènes historiques à la source des résurgences ou conflits de mémoires. Notre démarche ne vise pas à l'exhaustivité (la thématique ne le permet pas) ni à choisir un modèle de médiatisation, bien au contraire. Si nous avons décidé de retenir des « études de cas » sur diverses aires géographiques, nous avons volontairement considéré que la médiatisation pouvait prendre des formes diverses et que la notion même de « guerre » était multiple et propre à chaque société.

Ce dossier se structure donc en trois parties, capables de fonctionner au niveau international : « Colonisation et esclavage », « La fin des dictatures » et « Shoah, génocides et massacres ». De fait, cette segmentation induit les problèmes de catégorisation que rencontre toute typologie, certains événements pouvant appartenir à plusieurs parties. Ces « guerres de mémoires » sont évidemment composées de combats particuliers et les

articles d'*Hermès* traitent souvent de « ces grandes batailles » de la mémoire qui ont marqué les consciences. Ces batailles sont souvent inscrites, comme l'histoire elle-même, dans le cadre national. Mais elles peuvent aussi avoir une réalité transnationale ou une exemplarité ayant valeur de questionnement (ou de mécanisme identique) pour d'autres sociétés.

Ainsi, dans de nombreux pays marqués par la colonisation, les traces humaines et matérielles de la colonisation sont encore vives (bien que des sociétés comme l'Italie ou l'Allemagne ne suivent pas ce type de processus, sans doute parce qu'elles s'engagent prioritairement dans d'autres enjeux liés au passé) et les acteurs de ces événements, mais également les médias ou les artistes, ne se résignent pas, malgré les douleurs qu'elles ont pu susciter, à les voir disparaître. L'image – celle qui véhicule représentations, nostalgie, fulgurances mais aussi fantasmes et violences – est particulièrement mise à contribution dans ces phénomènes de mémoire : le cinéma britannique et le cinéma indien poursuivent, nous le verrons, des écritures spécifiques très particulières de leur passé si présent, mais ils poursuivent un dialogue parallèle.

Catherine Servan-Schreiber montre que les mémoires de la colonisation britannique en Inde se sont d'abord exprimées à travers la littérature, la colonisation inspirant aux colons quelques chefs-d'œuvre qui ont contribué « à alimenter un conflit irréductible entre Indiens et Anglais ». Les Indiens ont su construire leur propre industrie cinématographique, un cinéma très national, à l'extérieur du cinéma anglais. Cependant, l'exemple du classique anglais de Jane Austen, *Bride and Prejudice*, transformé en comédie bollywoodienne<sup>9</sup> au succès international, montre que les mémoires conflictuelles peuvent être aussi concurrence créative.

Benjamin Stora, plongé depuis des années dans le passé de la présence française en Algérie (devenue guerre puis mémoires antagonistes des deux côtés de la Méditerranée) à travers ses livres et réalisations télévisées,

explique comment le cinéma, après les avoir frôlés très tôt, puis abordés, puis saisis avec brutalité et effroi n'a jamais cessé d'évoquer ces « événements » d'Algérie. Okinawa, terre martyre, colonie sacrifiée pendant la Seconde Guerre mondiale, morceau de terre oubliée par les Japonais de la « métropole » revient de force dans les consciences du Japon grâce à Cocco, chanteuse habitée par la mémoire de sa contrée ultra-marine, évocation mémorielle que nous analyse l'article de Kazuhiko Yatabe (« Cocco d'Okinawa : un autre regard sur la domination coloniale du Japon »).

L'esclavage *paraît* si lointain ! Pourtant ne s'agit-il pas d'un événement qui a duré des siècles, touché des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, et dont les traces (humaines et matérielles) n'ont jamais quitté nos vies quotidiennes ? Hors et différente de la colonisation, mémoire des vaincus, le souvenir de la traite a resurgi récemment avec éclat, aussi bien dans les Caraïbes qu'en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou en France. « Crime contre l'humanité » : c'est ainsi, reprenant à dessein les mots utilisés pour une autre mémoire que Christiane Taubira a obtenu en France que l'on qualifie dorénavant, par la loi, l'esclavage. Françoise Vergès resitue ici l'émergence soudaine et douloureuse de la mémoire portée par les descendants d'esclaves. L'oubli de la traite qui a duré si longtemps s'explique-t-il par le silence forcé des esclaves ? François Vergès nous rappelle dans le présent dossier que les écrits ne sont pas les seules traces laissées par le passé.

Cependant Sonia Combe nous montre dans son article, à quel point l'accès aux archives a pu être décisif dans l'écriture de l'histoire, ce qui paraît tautologique, mais, plus étonnant, pour renouveler les mémoires. Elle nous apprend comment la mémoire de la collaboration s'est profondément modifiée en France à partir du travail d'historien de Robert O. Paxton qui a eu accès aux archives allemandes. Une mémoire abusive, celle de la résistance secrète de Pétain, a vécu. La mémoire d'un

peuple terrorisé par la violence nazie, acceptant de perdre son âme en collaborant avec l'occupant, naissait, que la bannière du *Chagrin et la Pitié* a ensuite protégé. À travers les exemples de l'ouverture des archives allemandes et soviétiques, d'autres mémoires, celles des victimes, en particulier ont eu enfin accès à l'espace public. L'article de Sonia Combe permet de faire réfléchir au rôle des archives – quelles que soient les sphères géographiques – là où on ne les attendait pas, dans le domaine des mémoires.

En Union soviétique, le cinéma, entre censure et fenêtres de liberté, a ouvert des espaces mémoriels que l'ouverture des archives a ensuite nourri. Kristian Feigelson montre comment s'articulent à travers le cinéma les relations entre histoire et mémoires, relations complexes et souvent inaudibles dans une Russie nouvelle, héritière de ses traditions passées. Depuis le film de 1927, *Octobre* d'Eisenstein, film-mémoire réalisé pour commémorer les dix ans de la révolution d'Octobre, depuis cette construction modèle d'un mythe historique par le cinéma, les Soviétiques puis les Russes ont trouvé dans les images animées la manière idéale pour (ré)écrire leur histoire à l'intention du plus grand nombre. Les historiens comme les artistes se sont mis clairement au service de la mémoire. Le basculement d'une histoire-mémoire héroïque vers une représentation par le bas, par le peuple s'est fait à la télévision. Ce média participe à une certaine révision d'un passé communiste, d'une part en proposant des documentaires d'histoire, d'autre part en offrant une mémoire plus intimiste, plus proche de la mémoire individuelle que de la mémoire collective.

C'est aussi par l'image animée, celle du cinéma comme celle de la télévision que les États-Unis « gèrent » leurs fantômes mémoriels. Dans ce pays, nous sommes face à un cinéma populaire, à grand spectacle, n'hésitant pas à reprendre pour le premier grand film sur le Vietnam des structures et des acteurs (John Wayne) des westerns des années 1950 (*The Green Berets*). Marjolaine Boutet

rappelle dans le présent numéro d'*Hermès* que la guerre du Vietnam a été « la guerre la plus vue de l'histoire des guerres ». Cependant, ne devrait-on pas parler dans ce cas particulier davantage de « mémoires de guerre » que de « guerre des mémoires » ? Les conflits de mémoire aux États-Unis ne s'expriment pas en effet, comme en Europe, par de spectaculaires débats médiatiques opposant les intellectuels sur des thèmes particuliers. On l'a vu dans le cas de la guerre du Vietnam : tous les films (à l'exception du premier, *The Green Berets*) présentent des visions critiques de l'événement, élaborant dès lors une mémoire dialectique incluant des versions contradictoires.

La télévision a pris ensuite le relais du cinéma, de façon plus feutrée mais sans occulter les débats sur la guerre qui a divisé l'Amérique. Si la victoire de John McCain, héros de la guerre du Vietnam aux élections primaires républicaines de 2008 nous signale que la mémoire de cet événement est bien vivante dans l'Amérique d'aujourd'hui, la défaite du démocrate John Kerry aux présidentielles de 2004 a laissé penser que le conflit de mémoire à propos de la guerre du Vietnam recoupaît les deux grandes familles politiques des États-Unis. Hollywood, perpétuant depuis la fin des années 1960, l'image d'un grands pays humilié par un petit peuple aux mains nues, a-t-il, joué un rôle dans ce clivage politique sourd ? On aurait également pu parler d'autres types de traces mémorielles, celles que la médiatisation de la guerre, elle-même a laissé dans les consciences.

L'opinion publique – au-delà des États-Unis même – reste persuadée que les images terribles de la guerre (massacre de My Lai, photo de la fillette nue brûlée au napalm) ont été possibles grâce à une totale liberté de mouvement et d'expression des journalistes : ces images auraient modifié le cours du conflit, entraînant les États-Unis vers la défaite. Les recherches historiques et les travaux de Dan Hallin<sup>10</sup> en particulier ont montré pourtant que la réalité était très loin de ce mythe et que les

médias, non seulement n'ont pas disposé d'une totale liberté mais qu'ils n'ont fait que suivre, en montrant des images des exactions, une opinion devenue anti-guerre. Demeure, confondue dans le temps et les esprits, la mémoire des représentations de la violence ; restent les images des manifestations contre la guerre du Vietnam et celles des hélicoptères vidant Saïgon des derniers soutiens des États-Unis. Les conséquences sont connues : « plus jamais ça ! » ; black-out journalistique sur la Grenade ; pools sous contrôle en Irak...

C'est sur une question au caractère directement politique, que s'est levée récemment une « guerre de mémoire » farouche dans l'Espagne post-franquiste. Jaume Guillamet, historien catalan, nous en livre l'analyse au moment où le processus est en marche, en s'appuyant sur l'étude des médias dont il est un spécialiste. En 2008, il semble que le moment soit venu pour l'Espagne de faire un retour sur les années franquistes : trente ans après l'approbation de la Constitution de 1978 (qui a suivi la fin de la dictature imposée en 1938 par le Caudillo, jusqu'à sa mort en 1975), l'Espagne moderne ne semble pas débarrassée de ce que l'auteur voit comme une ombre menaçante, puissante, qui assombrit son pays, celle de Franco. Les tenants de deux mémoires s'opposent à propos de ce temps-là : d'un côté, les partis de gauche qui réclament une « Loi sur la mémoire historique » destinée à la « réhabilitation morale et juridique » des victimes du franquisme ; de l'autre, la droite et l'Église qui refusent une quelconque responsabilité dans les exactions du franquisme. Béatifications contre législation, nationalités contre la nation, monuments contre monuments, noms de rues, travaux historiques, enseignements, les guerres de mémoires post-franquistes font flèche de tous bois.

Les médias, pendant longtemps, n'ont pas accepté dans ce pays de jouer le jeu de la mémoire collective. Jaume Guillamet en donne plusieurs explications dans le présent dossier dont, nous semble-t-il, la plus importante

est que « la société espagnole en général n'a pas travaillé ni sur la mémoire nationale ni sur la question des réparations après les épurations politiques appliquées sur des fonctionnaires et des professionnels pendant la période franquiste ». Or les médias baignent dans la société, c'est elle qui imprime les rythmes de la prise de parole comme les silences. Lorsque le temps de la mémoire est venu, les demandes sociales deviennent des exigences, les revendications mémorielles des droits, d'autant plus lourdes, longues et violentes que les souvenirs ont été tenus, avec détermination, parfois avec passion, sous le boisseau pendant des années ; à ce stade, les médias se font alors l'écho de ces mouvements.

Les pays qui ont réussi à se débarrasser de leur dictature ont cherché des modèles auprès des nations qui ont connu des expériences semblables. Ainsi l'Espagne – qui avait accueilli de nombreux réfugiés politiques d'Amérique du Sud – s'est inspirée des expériences chiliennes et argentines en décidant de légiférer et d'utiliser la mémoire comme une arme politique contre l'Église et les partis de droite. Il suffit souvent d'un événement inattendu pour que des mémoires enfouies depuis des années, resurgissent comme un feu que l'on croyait éteint. L'arrestation très médiatique, à Londres, en 1998 d'Augusto Pinochet, vieux dictateur sinistre que beaucoup, à l'étranger, croyaient mort est à l'origine d'une « irruption de la mémoire » (Wilde, 1999) qui a permis à certains Chiliens et en a obligé d'autres, dans une étonnante communion avec l'opinion internationale, à revenir sur les seize années d'une dictature particulièrement violente.

La contribution d'Olivier Compagnon et de Franck Gaudichaud montre ces mécanismes de la mémoire collective, l'importance de la mobilisation internationale exigeant un procès contre l'ancien dictateur aux mains couvertes de sang, le refus de tous de le voir couler des jours heureux dans un environnement luxueux. Cet article montre aussi qu'au Chili même, des forces politiques

réactionnaires avaient attribué à la dictature le mérite d'une certaine réussite économique. Ce mythe destiné à faire oublier « la nature violemment répressive des années de plomb » explique que le vieux dictateur de retour au pays fut accueilli triomphalement. Une mémoire collective aux dimensions internationales s'est ainsi heurtée à une réaction nationaliste dévoyée. Pourtant, le mouvement était en marche. Films, travaux historiques, débats médiatiques, courage des politiques ont contraint le Chili à regarder en face ce qu'il aurait aimé oublier. Seule la mort du dictateur en décembre 2006 a empêché le grand bouleversement des mémoires qu'aurait constitué, devant le monde entier, un procès d'Augusto Pinochet.

Autres fins de dictatures, autre fracas des mémoires. Les pays communistes, chacun à sa manière se relèvent, depuis 1989, d'un long silence obligé et cherchent à la fois à retrouver le fil perdu des années d'avant et à tisser de nouveaux liens. Certains points sont communs entre « guerres de mémoires ». Par exemple, les acteurs : en Pologne, étudiée ici par Andrej Paczkowski, l'Église est, comme en Espagne, au centre des débats. On retrouve souvent le même arsenal : la loi, le changement des noms de rue, l'élévation ou la destruction de monuments. La Pologne connaît en revanche, depuis 1997, un phénomène original que l'on a appelé la « lustration », terme de l'Antiquité évoquant des cérémonies établies pour la purification des personnes ou des lieux.

La loi impose dorénavant aux Polonais titulaires de responsabilité publique de déclarer leurs *activités* sous le communisme. Leurs déclarations sont vérifiées. La mémoire s'est faite Justice. Depuis 2007, le phénomène s'est durci, en s'étendant aux enseignants, universitaires, journalistes et aux élus de tous les niveaux des collectivités locales. Les noms des personnes ont été rendus publics. Depuis lors, la Pologne est divisée entre les tenants d'une mémoire purifiée, purification devant passer par l'auto-accusation publique de centaines de

milliers de Polonais et par les tenants du droit à l'oubli. La problématique de l'oubli, fondamentale dans les « guerres de mémoires », est aujourd'hui soulevée dans ce pays par des acteurs aussi engagés dans la lutte contre la dictature qu'Adam Michnik et elle traverse tous les courants politiques.

Oubli, pardon, repentance : termes religieux, termes de combat évoqués au gré des rapports de force entre les différents adversaires. Mais qu'en est-il, que deviennent les « guerres de mémoires » quand il y a eu tentative de faire disparaître à jamais, radicalement (génocides, massacres de masse...) l'une des parties ? L'oubli n'est plus une option. Pour tenter de répondre à ce questionnaire, dans la troisième partie de ce numéro d'*Hermès*, nous avons proposé quatre exemples – quatre pays – dont l'histoire est marquée, à des niveaux différents, par le souvenir d'un génocide ou d'un massacre de masse. Ces pays doivent tous, aujourd'hui encore, faire face aux exigences mémorielles de leurs victimes, survivants d'un massacre que leur nation a perpétré. Ceux-ci vivent parfois au quotidien avec leurs bourreaux, comme au Rwanda. La plupart du temps, c'est aux descendants des victimes que les États doivent rendre des comptes, comme en l'Allemagne qui accepte avec une sorte de ferveur presque « masochiste » de revenir sans cesse sur un crime qui est devenu fondateur de sa nouvelle identité.

C'est le cas de l'Australie où les survivants des premiers habitants qui ne représentent plus que de 2 % de la population, exigent et obtiennent de la nation formée par leurs colonisateurs, une série de mesures reconnaissant leur long calvaire : « générations sacrifiées », tentatives de génocide, des mots terribles sont mis sur des faits qui ne le sont pas moins, dans cette « guerre des histoires » (*History war*) qui est en réalité une « guerre des mémoires ». Israël est un cas particulier, ce pays récent se présente et se vit comme composé de *survivants*, mauvaise conscience de l'Occident, sa mémoire victimaire légitimant trop souvent une politique qui ne

craint ni la force ni la répression. Ouzi Elyada montre bien dans sa contribution présentée ici où il analyse la presse israélienne, comment la politique s'appuie sur une mémoire composée de mythes fluctuant au gré des événements du présent. Il montre aussi qu'à l'intérieur même du pays, l'événement fondateur s'éloignant dans le temps, toute mémoire hégémonique disparaît : « le récit du peuple "assiégé" et le récit du peuple "normalisé" coexistent et se confrontent dans l'espace médiatique israélien et sont partie prenante des enjeux de mémoire dans la société israélienne ».

Comme un écho assourdi de la longue plainte d'Israël, l'Allemagne, pour sa part, ne cesse de rappeler, de mettre en scène le souvenir de la tentative d'extermination des juifs d'Europe, ainsi que nous l'explique Tobias Ebbrecht dans son article (« La commémoration de la Shoah par l'image dans la culture allemande »). Grâce aux musées, aux mémoriaux mais surtout aux médias visuels, il s'agit de rendre vivante une mémoire qui risquerait de disparaître avec les derniers témoins. Tobias Ebbrecht montre comment la mémoire des crimes nazis est organisée autour de trois types de médiation : « La mémoire comme événement, comme culture visuelle et comme expérience vivante ». Étonnante politique de la mémoire qui veut maintenir l'émotion vive, comme exorcisme ! Pourtant, on le sait, des oppositions à ce type de politique de la mémoire existent dans la société, les guerres de mémoires sont encore sourdes, mais elles sont à venir.

Au Rwanda, un événement violent, l'assassinat du président de la République, a provoqué la résurgence de guerres de mémoires anciennes, apparemment endormies au lendemain des indépendances, et pourtant celles-ci ont provoqué des centaines de milliers de morts. L'article de Nicolas Bancel et de Thomas Riot montre, à travers l'analyse de productions médiatiques diversifiées (dans une dimension internationale), livres et journaux, comment, malgré l'évidence du génocide, les survivants

des victimes ont encore à se battre pour faire reconnaître la spécificité du crime qui a frappé les leurs<sup>11</sup>.

Dénis, occultations, révisions font les cauchemars et le désespoir des descendants des victimes de génocides ou de massacres. Seule la guerre, la « guerre des mémoires », apparaît comme le moyen pour eux de faire reconnaître leurs souffrances. Les revendications des autres mémoires se transforment en agression pour ceux qui estiment que le destin tragique des leurs n'est pas assez reconnu. La « concurrence des victimes » (Chaumont, 1997) provoque des débats sordides entre victimes dont le statut est devenue, curieusement, dans nos sociétés une position *enviable*. Les victimes du stalinisme sont-elles plus ou moins nombreuses que celles des nazis ? Les camps des uns « valaient-ils » les camps des autres ?

Dans son article (« La mémoire des “camps” en Europe : surdité et chassés-croisés »), Catherine Coquio montre qu'il existe une géographie de la mémoire des camps. En Europe occidentale, nul doute que la mémoire de la Shoah, écrit-elle, « cristallise l'attention de manière exponentielle et continue, dans les domaines à la fois commémoratif, historiographique, littéraire et pédagogique. Tandis que le regard porté sur le Goulag se tient, lui, nettement aux marges de la vie culturelle, médiatique et scolaire ». En revanche, dans les pays de l'Est, la mémoire des exactions communistes provoque une résurgence de récits, de travaux historiques, encouragés par l'ouverture des archives soviétiques qui font passer au second plan la mémoire de l'Holocauste. Comme on l'a vu dans le cas du Chili, une crise mémorielle peut se développer sur une arène mondiale et une guerre entre les mémoires à l'échelle de plusieurs continents.

L'Australie démontre, à travers l'article de Peter Brown, qu'une « guerre de mémoire », celle qui oppose depuis (officiellement) 1967, année où est accordé le statut de « citoyen » aux peuples indigènes, les Aborigènes, victimes de la colonisation (1788), aux colons anglais devenus des Australiens, peut conduire à une véritable

révision intellectuelle et politique qui met en jeu l'identité du pays. Peut-on, doit-on parler de « repentance » lorsque le premier Ministre, Kevin Rudd présente ses excuses dans une cérémonie fortement médiatisée au nom du Parlement et de la Nation, aux peuples aborigènes ? Ou n'est-ce pas, comme le souhaite cet homme politique, le meilleur moyen de « tourner la page » ?

Le débat sur la « repentance » n'est jamais loin des guerres de mémoires. En France, le président de la République Nicolas Sarkozy a employé ce mot, pendant la campagne électorale, à 150 occasions au cours de six discours, pour en rejeter le principe. « Je veux en finir avec la repentance qui est une forme de haine de soi, et la concurrence des mémoires qui nourrit la haine des autres » déclarait-il, il y a un an, le soir de sa victoire électorale au 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle (dimanche 6 mai 2007).

Pourtant, qui exige la « repentance » ? Les mémoires meurtries revendiquent surtout leur reconnaissance de la part de leur « bourreau ». Ce que certains appellent ici « repentance », d'autres lui donnent le nom d'« excuses » et d'autres encore de « reconnaissance ». Les mots aussi sont objets de communication : celui qui impose ses mots semble imposer sa mémoire. Mettre un mot aussi religieux, aussi agressif, masochiste que « repentance » sur des revendications légitimes, souvent très anciennes qui empoisonnent la vie d'un pays c'est prendre le risque de provoquer une réaction de rejet, de bloquer la résolution d'un problème, voire de déclencher de nouveaux conflits en lien avec le passé. En même temps, le passé peut aussi servir de lien « identitaire » à ceux qui vivent le présent et ont besoin de se fixer au sein d'une nation, d'un peuple ou d'une culture. Nous connaissons cela, et nous savons que les méandres de la mémoire sont complexes et que chaque aspérité devient source de conflits et matière pour les médias.

Les exemples venus d'ailleurs, que les chercheurs français et étrangers ont exposé dans ce numéro 52

d'*Hermès*, montrent que, bien souvent, il s'agit d'une demande de connaissance, d'informations et de débats qui pourraient se résoudre, certes par des décisions politiques, mais aussi par de la communication et de l'échange. En somme, les « guerres de mémoires » naissent, grandissent et meurent... grâce, avec et en s'appuyant sur les supports de communication. En même temps, des processus mis en œuvre à l'étranger peuvent avoir leur vertu ici : commission mémoire au Maroc, processus de sortie de l'apartheid en Afrique du Sud, loi sur les victimes en Espagne... Cet ensemble de

réflexions croisées nous invitent à sortir du cadre étroit (mais nécessaire) de l'histoire de la mémoire dans son cadre national, pour en mesurer toutes les dimensions. Au lieu d'avoir *peur* des évolutions et mutations de notre relation au passé, il convient bien au contraire d'en prendre toute la dimension, de mesurer les mutations, de promouvoir le travail théorique et empirique, de favoriser comme ici les approches pluridisciplinaires, sans pour autant oublier que la mémoire se « fabrique » au présent dans une très forte interaction entre connaissance historique, demande sociale et enjeux de communication.

#### NOTES

1. Conférence délivrée à Budapest en 2003, citée par F. JOSSE, « Paul Ricœur, interprétation et reconnaissance. L'histoire à l'épreuve des guerres de mémoire », *Cités*, vol. 33, n° 1, PUF, 2008.
2. Deux des coordinateurs de ce numéro ont été très engagés dans la création de cette association.
3. P. BLANCHARD et I. VEYRAT-MASSON, « Les Guerres de mémoires. Un objet d'étude, au carrefour de l'histoire et des processus de médiatisation », in P. BLANCHARD et I. VEYRAT-MASSON (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008 (préface de B. STORA).
4. Isabelle Veyrat-Masson faisait partie, dès 1978 d'une équipe qui, autour de Jean-Noël Jeanneney et de Monique Sauvage, réfléchissait à la télévision comme à une « nouvelle mémoire ». Voir J.-N. JEANNENEY, M. SAUVAGE, et alii, *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage de 1959 à 1968*, Paris, Seuil et INA, 1982.
5. Esther BENBASSA, *El Watan*, 14 février 2008.
6. P. NOVICK, *The Holocaust in American life*, New York, Houghton Mifflin, 1999.
7. S. LEFRANC (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?*, Paris, Éd. Michel Houdiard, 2007.
8. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 94, *Mémoires Europe-Asie*, avril-juin 2007 (Introduction d'Henry Rousso avec un titre explicite, « Vers une mondialisation de la mémoire »).
9. *Coup de foudre à Bollywood* est un film américano-britannique réalisé par Gurinder Chadha, sorti le 6 octobre 2004.
10. D. HALLIN, « Images de guerre à la télévision américaine : Le Vietnam et le golfe Persique », in I. VEYRAT-MASSON et D. DAYAN (dir.), *Hermès*, n° 13-14, *Espaces publics en images*, 1994, p. 121-132. Voir aussi A. MERCIER et J.-M. CHARON, *Armes de communication massive. Informations de guerre en Irak : 1991-2003*, Paris, CNRS Éditions, 2003.
11. En 2008, le gouvernement rwandais a publié un rapport accusateur contre le France et ses responsabilités dans le génocide.